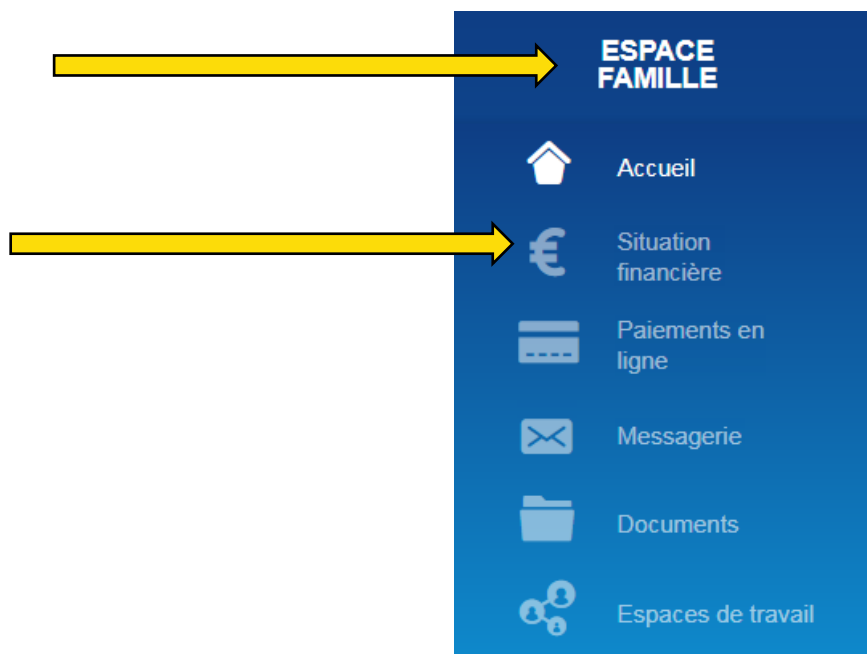


OÙ TROUVER SES INFORMATIONS FINANCIÈRES SUR ECOLEDIRECTE ? (factures, règlements...)

Sur l'espace famille (sur la gauche de l'écran) / onglet situation financière



3 onglets apparaissent :

- 1/ Votre compte
- 2/ Vos porte-monnaie
- 3/ Vos factures

1/ Votre compte : indique votre situation financière actuelle (les factures reçues, les prochains prélèvements, les acomptes et cautions versés)


 **Votre compte** Vos porte-monnaie Vos factures

SITUATION ACTUELLE



Solde créditeur de votre compte +0.00


DATE	LIBELLÉ	DÉBIT	CRÉDIT
jeudi 17 septembre 2020	facture 1T20-21 	453.60	
mercredi 7 octobre 2020	A venir : Prélèvement automatique de :		113.00
samedi 7 novembre 2020	A venir : Prélèvement automatique de :		113.00
lundi 7 décembre 2020	A venir : Prélèvement automatique de :		113.00
jeudi 7 janvier 2021	A venir : Prélèvement automatique de :		114.60
Solde créditeur +0.00			

2/ Vos porte-monnaie : Indique les consommations repas à la restauration ainsi que les règlements effectués (et alimenter la carte par CB)


 Vos porte-monnaie Vos factures

- PORTE_MONNAIE +30.20


DATE	LIBELLÉ	DÉBIT	CRÉDIT
jeudi 20 août 2020	Reprise de solde de l'année 2019-2020	10.50	
dimanche 6 septembre 2020	Règlement CB N°  034152110220000010004000	50.00	
lundi 21 septembre 2020	Espèces de : 	50.00	
mardi 29 septembre 2020	Consommation en cours Détail	80.30	
Solde 30.20			

Solde créditeur PORTE_MONNAIE +30.20
 Remplir le porte-monnaie

3/ Vos factures : Vous y trouverez les factures reçues. Pensez à les télécharger



LES FACTURES À TÉLÉCHARGER

DOCUMENT	DATE
 Facture 305 du 17 septembre	vendredi 18 septembre

Comment lire sa facture ?

- 1 Selon votre moyen de paiement (prélèvement, chèque, espèce) le règlement se fera de façon différente (cf : « Tarifs » sur notre site internet)
- 2 Trois factures (= 3 termes) détaillées vous sont envoyées.
Le premier terme : concerne les mois de septembre à décembre
Le second terme : ceux de janvier à Mars
Le troisième terme : ceux d'avril à juin
- 3 Cotisations diverses : Le montant des cotisations de l'Enseignement Catholique est de 90 € par an, ils couvrent les frais reversés aux structures de l'enseignement catholique, l'assurance, les sorties pédagogiques, les surveillances ... etc.
Contributions familiale : Frais de scolarité

Autres exemples :

Cahiers d'activités : Cahiers d'exercices, obligatoires et achetés par l'établissement

Forfait pension : Contribution pour les élèves internes

Bourse : Pour les élèves étant boursier, les bourses sont directement déduites sur la facture

Si vous avez des questions : comptabilite@pierreroche.com

CAMPUS ST JOSEPH PIERRE ROUGE

600 AV DU CAMPUS AGROPOLIS
34980 MONTFERRIER SUR LEZ
N° de siret : 32001710600040
Tél: 04 99 58 33 40
Mail: comptabilite@pierreroche.com

M. et Mme

FACTURE N° 407

Année scolaire 2020-2021 le 17/09/2020

	Qté	Prix Unit.	Montant	Total
Facture du 1er septembre au 31 decembre 2020 sous-total : 1 407,60 Euros				
Cotisations diverses	1,00	36,00	36,00	36,00
Contributions familiales	1,00	417,60	417,60	417,60
Forfait pension	1,00	954,00	954,00	954,00
Cahiers d'activités	1,00	24,59	24,59	24,59
BOURSE 2T19-20	-0,50	363,00	-181,50	-181,50

Echéancier		Total
05/10/2020	352,00	Reste dû
05/11/2020	352,00	Total à PAYER
05/12/2020	352,00	
05/01/2021	351,60	

Référence à rappeler sur
chaque règlement :
Montant :

Règlement : Prélèvement, banque : , mandat : MANDAT-C

1/1